



SEANCE DU 13 JANVIER 2018

OJ N°24 - AMENAGEMENT HABITAT.
PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS.
COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU
PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Date de la convocation : 5 janvier 2018

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS:

ABBADIE Arnaud, ALÇUGARAT Christian, ALDACOURROU Michel, ALZURI Emmanuel, ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARCOUET Serge, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°25), ARRABIT Bernard, ARROSSAGARAY Pierre, BACHO Sauveur représenté par OILLARBURU Louis, BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maider, BELLEAU Gabriel, BERARD Marc, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°25), BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel (à compter de l'OJ N°2), BERTHET André, BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCQ Dominique, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel, CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno, CARRICABURU Jean, CARRICART Pierre, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard, CASET Jean-Louis représenté par POYDESSUS Dominique, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie, CAZALIS Christelle, CHANGALA André, CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°23), CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien, DEQUEKER Valérie, DEVEZE Christian, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGUE Martin, ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELISSALDE Philippe (jusqu'à l'OJ N°30), ELIZALDE Iker, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ESPIAUBE Marie-José, ETCHEBER Pierre, ETCHEBEST Michel représenté par CHALLA Sébastien (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY Jean, ETCHEMENDY René (jusqu'à l'OJ N°8), ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Michel, EXILARD Pascale, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GALLOIS Françoise, GAMOY Roger représenté par ITURBURUA Jean-Paul, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño représenté par GARY Isabelle, GAVILAN Francis, GETTEN-PORCHE Claudine, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian, GUILLEMOTONIA Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), HACALA Germaine, HASTOY Jean-Baptiste, HAYE Ghislaine, HEUGUEROT Daniel, HIALLÉ Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Beñat, IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°13), IRUMÉ Jacques, IRUMÉ Jean-Michel, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, JONCOHALSA Christian, KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFITE Guy, LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE



Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°24), LAMERENS Jean-Michel, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LARRODE de n. LASSERRE Marie, LASSERRE-DAVID Florence (jusqu'à l'OJ N°11), LATA LE ADE Ropert réprésenté par DIHARCE-LAULHE Corinne, LAUQUÉ Christine, LEIZAGOYEN Gylvie (jusqu'à l'OJ N°25), L'ESPADE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques (jusqu'à l'OJ N°25), MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MEYZENC Sylvie (jusqu'à l'OJ N°21), MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain, MONDORGE Guy (jusqu'à l'OJ N°30), MOUESCA Colette (à compter de l'OJ N°2), NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal, NOUSBAUM Pierre-Marie, OÇAFRAIN Gilbert, OCAFRAIN Michel (à compter de l'OJ N°7 et jusqu'à l'OJ N°32), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude, ONDARS Yves, ORTIZ Laurent, PICARD-FELICES Marie, PONS Yves, POULOU Guy, POYDESSUS Jean-Louis, POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves, UHART Michel, UTHURRALT Dominique, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES:

AGUERGARAY Léonie, AGUERRE Barthélémy, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERLAN Simone, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, BUSSIRON Jean-Yves, CARPENTIER Vincent, DARRASSE Nicole, DAVANT Allande, DESTIZON Patrick, DOYHENART Jean-Jacques, ECHEVERRIA Philippe, ELGOYHEN Monique, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEMAITE Pierre, ETCHETO Henri, FIESCHI Pierre, GOMEZ Ruben, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HIRIART Michel, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Henry, IRIGARAY Bruno, IRIGOIN Didier, IRIGOYEN Nathalie, JOUGLEUX Bernadette, JUZAN Philippe, LAPEYRADE Roger, LEURGORRY Charles, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, PEILLEN Jean-Marc, SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SERVAIS Florence, URRUTIAGUER Sauveur, VEUNAC Jacques.

PROCURATIONS:

AGUERRE Barthélémy à APECARENA Jean-Pierre, BERLAN Simone à BEHOTEGUY Maîder, BRAU-BOIRIE Françoise à MILLET-BARBE Christian, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à MIALOCQ Marie-José, BUSSIRON Jean-Yves à PONS Yves, DARRASSE Nicole à CHASSERIAUD Patrick (jusqu'à l'OJ N°23), DESTIZON Patrick à VEUNAC Michel, DOYHENART Jean-Jacques à ESPIAUBE Marie-José, ELGOYHEN Monique à ECHEVERRIA Andrée, ETCHEBERRY Jean-Jacques à LOUGAROT Bernard, ETCHEMENDY René à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°9), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette, FIESCHI Pierre à INCHAUSPE Beñat, GUILLEMOTONIA Pierre à IRIART Alain (à compter de l'OJ N°16), HARRIET Jean-Pierre à SANSBERRO Thierry, IDIART Michel à IRUME Jacques, INCHAUSPÉ Henry à POEYDESSUS Philippe, IRIGOYEN Jean-François à ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa (à compter de l'OJ N°14), LASERRE-DAVID Florence à LASSERRE Marie (à compter de l'OJ N°12), MEYZENC Sylvie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°22), MOTSCH Nathalie à BARUCQ Guillaume, SANPONS Maryse à ALZURI Emmanuel, SERVAIS Florence à DE PAREDES Xavier, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre, VEUNAC Jacques à DEQUEKER Valérie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur CARRICART Pierre

Modalités de vote : vote électronique.



OJ N°24 - AMENAGEMENT HÅBITÄT. PLANIFICATION ET SERVICE MUTUÅLJSE ÅDS: ": "..." COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS: "BILÂN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur: Madame Marie-José MIALOCQ

Mes chers collègues,

La commune de Cambo-les-Bains a engagé, par délibération en date du 21 juillet 2014, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a fixé par ailleurs les modalités de concertation mises en œuvre à l'occasion de cette révision.

Un débat s'est tenu le 1^{er} février 2016 au sein du Conseil municipal de Cambo-les-Bains sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La concertation est aujourd'hui achevée et il convient d'en tirer le bilan conformément aux dispositions de l'article L103-6 du code de l'urbanisme.

La délibération du Conseil municipal en date du 21 juillet 2014 avait fixé les modalités de la concertation comme suit :

publication d'articles dans la presse locale ;

- communication dans les bulletins municipaux ;

- mise à disposition en mairie d'éléments d'étude tout au long de la réflexion engagée jusqu'à ce que le Conseil municipal arrête le projet de PLU;
- information par voie d'affichage dans les quartiers du lancement de la procédure ;
- mise à disposition en mairie d'un registre servant à recueillir par écrit les remarques;

organisation d'au moins une réunion publique avec la population.

Dans ce cadre, les mesures ci-après ont été prises :

- La constitution d'un dossier complété au fur et à mesure de la réalisation des études a permis de mettre à disposition du public : la délibération du Conseil municipal de lancement de la révision générale du PLU le 6 Août 2014 ; l'analyse socio-économique support de travail au PADD le 4 mai 2015 ; la restitution intermédiaire des enjeux environnementaux le 12 juin 2015, la délibération Conseil municipal du 1^{er} février 2016 concernant le débat sur le PADD et le document de présentation du PADD le 16 février 2016 ; les plans de boisements et Natura 2000 et les plans de réservoir de biodiversité, d'habitat d'intérêt communautaire, le projet de PPRI le 16 septembre 2016 ; le support de présentation de la réunion publique le 8 décembre 2016 ; le compte rendu de la réunion publique le 29 décembre 2016 ; la délibération du Conseil municipal du 6 mars 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuive la procédure engagée de révision générale du PLU le 10 mars 2017 et un point sur la procédure de révision générale du PLU le 22 Août 2017 ;
- De même, un registre destiné à recueillir les observations a été mis à disposition du public en mairie durant la durée des études;
- Le site internet a été agrémenté d'articles relatant l'avancée de l'étude et des documents d'étude, notamment le support de présentation de la réunion publique;
- Une information actualisée faisant état de l'avancée du projet de PLU a été portée dans la presse locale (journal Sud-Ouest le 02 août 2014), dans le bulletin d'information municipale en août 2017 et dans différents quartiers, par voie d'affichage (Palassimborda, Assantzaborda, Paxkaleku, Donapétria, Bas-Cambo (gare), Iguskian, Centre Multi-services) et sur le panneau électronique au Parc Saint Joseph;
- Une réunion invitant les agriculteurs travaillant sur la Commune a été organisée le 15 septembre 2016 en mairie. Celle-ci a été annoncée par invitation individuelle, affichage en mairie et sur le site internet le 6 septembre 2016;

Siège 15 avenue Foch - CS 88 507 02 185 bayonne Ceder 05 59 44 72 72 Egcitza 15 Foch Etorbidza – CS 88 507 64 135 Baiona Cedex C5 59 44 72 72 Sedença 15 Avionguda Foch - CS 88 F.O7 64 185 Saiona Ceclex OS 59 44 72 72



- Une réunion publique a eté organisée à la Mairie de Cambo-les-Bains, le 8 décembre 2016 afin de présenter de diagnostic de la commune, les enjeux en découlant et les grandes orientations du PADD; celle-di a été annoncée par voie d'affichage en mairie le 31 octobre 2016 et dans les différents quartiers le 16 novembre 2016 (Palassimborda, Assantzaborda, Paxkaleku, Donapétria, Bas-Cambo (gare), Iguskian, Centre Multi-services et panneau électronique au Parc Saint Joseph). Cette information a également été relayée sur le site internet de la commune de Cambo-les-Bains ainsi que par l'insertion d'un encart dans la presse (Sud-Ouest en date du 1er décembre 2016 et 6 décembre 2016) et sur le site internet de la commune;
- l'équipe municipale s'est tenue à la disposition du public pour recueillir les observations des habitants et de toute autre personne concernée.

Il apparaît que:

aucune observation n'a été consignée dans le registre ;

- 45 courriers ont été reçus en mairie demandant la mise en constructibilité d'un terrain ;

 environ 50 personnes étaient présentes à la réunion publique du 8 décembre 2016; des questions ont porté sur le logement social, sur le PADD, la consommation des espaces agricoles et les objectifs chiffrés de consommation du foncier, mais également sur le futur EPCI. Des remarques ont été faites également sur la cantine scolaire, la possibilité d'agrandir les crèches et écoles.

 les élus se sont tenus à la disposition du public durant l'étude afin de répondre aux différentes questions et ont reçu les porteurs de projets. Monsieur le Maire et son adjoint à l'urbanisme ont reçu environ 50 personnes ayant sollicité un entretien à cet effet.

enet.

Vu les articles L 153-31 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-13-01 en date du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, fixant notamment ses compétences ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Cambo-les-Bains en date du 21 juillet 2014 prescrivant la révision générale du PLU de la commune et définissant les modalités de concertation ;

Vu le débat sur le PADD au sein du Conseil municipal de la commune de Cambo-les-Bains en date du 1er février 2016 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Cambo-les-Bains en date du 6 mars 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuive la procédure engagée de révision générale du PLU conformément à l'article L153-9 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 8 avril 2017 acceptant la reprise de la procédure engagée par la commune ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 novembre 2017 donnant un avis favorable à l'arrêt du projet de PLU de la commune de Cambo-les-Bains ;

Vu le bilan de la concertation tel qu'établi dans le présent rapport ;

Vu le projet de PLU et notamment le rapport de présentation, le PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, les documents graphiques, les annexes ;

Considérant que ce projet de PLU est prêt à être arrêté et transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure et aux organismes à consulter.

Siège 15 avenue Foot - CS 88 507 04 185 Bayonne Cedex 05 59 44 72 72 Fgoitza 15 Foch Etorbidea - CS 83 507 64 135 Baicna Cedex 05 59 44 72 72 Sedença 15 Avienguda Foon - CS 88 507 64 185 Jaiona Cedex 05 59 44 72 72 4



Après en avoir délibéré, et à le vui de cé le le le le le le demandé au Conseil communautaire :

- de clôturer la procédure de concertation relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cambo-les-Bains, conformément à la délibération du Conseil municipal du 21 juillet 2014 et d'en arrêter le bilan;
- d'arrêter le projet de PLU de la commune de Cambo-les-Bains tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération et le projet de PLU arrêté seront soumis pour avis aux personnes publiques associées prévues aux articles L132-7, L132-9, L153-16, L153-17, L. 151-12, L.151-13 et L.153-17 et R153-6 du code de l'urbanisme.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque durant un mois.

ADOPTE A LA MAJORITE

Pour: 108 voix Contre: 48 voix Abstention: 40

Ne prend pas part au vote: 11

Non votants: 2

Contre: 004 ALCUGARAT Christian, 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel, 010 ARAMENDI Philippe, 012 ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, 013 ARRABIT Bernard 028 BERRA Jean-Michel, 030 BETBEDER Lucien, 031 BICAIN Jean-Michel, 044 BUTORI Nicole, 046 CAMOU Jean-Michel, 059 CHANGALA André, 061 CLAVERIE Peio, 062 CURUTCHARRY Antton, 072 DELGUE Lucien, 074 DEQUEKER Valérie, 085 ECHEVERRIA Andrée, 087 ELGOYHEN Monique (Andrée 085 ECHEVERRIA), 091 ELIZALDE Iker, 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques (Bernard 184 LOUGAROT) ETCHEMENDY Rene (Daniel 202 OLCOMENDY), 109 ETCHEVERRY Maialen, 110 ETCHEVERRY Michel, 112 EXILARD Pascale, 118 GALANT Jean-Michel, 119 GALLOIS Françoise, 122 GASTAMBIDE Arno, 126 GONZALEZ Francis, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 128 GOYHENEIX Joseph , 130 GUILLEMOTONIA Pierre (Alain 148 IRIART) , 133 HAYE Ghislaine, 134 HEUGUEROT Daniel, 138 IBARLOZA Inaki, 143 IHIDOY Sébastien, 149 IRIART Jean-Claude, 150 IRIART Jean-Pierre, 167 LAFITTE Pascal, 177 LASSERRE Marie 178 LASSERRE-DAVID Florence (Marie 177 LASSERRE), 200 OCAFRAIN Gilbert, 201 OCAFRAIN Michel, 202 OLCOMENDY Daniel, 212 PREBENDE Jean-Louis, 221 BERCAITS Christian, 224 TRANCHE Frédéric, 230 VEUNAC Jacques (Valérie 074 DEQUEKER), 233 YBARGARAY Jean- Claude.

Abstention: 005 ALDACOURROU Michel, 006 ALZURI Emmanuel, 015 BACHO Sauveur, 019 BARUCQ Guillaume, 022 BEGUERIE Adrien, 026 BERGE Mathieu, 035 BISAUTA Martine, 037 BONZOM Jean-Marc, 038 BORDES Alexandre, 049 CARRERE Bruno, 050 CARRICABURU Jean, 055 CASTAIGNEDE Jocelyne, 056 CASTAING Alain, 058 CAZALIS Christelle, 070 DE PAREDES Xavier, 081 DUHART Agnès, 084 ECENARRO Kotte, 093 ERGUY Chantal, 094 ERNAGA Michel, 111 ETCHEBER Pierre, 114 EYHERABIDE Pierre, 115 FIESCHI Pierre (Benat 144 INCHAUSPE), 120 GAMOY Roger, 137 HIRIGOYEN Roland, 144 INCHAUSPE Benat, 148 IRIART Alain, 157 ITHURRALDE Eric, 165 LACOSTE Xavier, 172 LARRALDE Andre, 181 LESPADE Daniel, 183 LISSARDY Sandra, 184 LOUGAROT Bernard, 191 MINONDO Raymond, 193 MONDORGE Guy, 199 NOUSBAUM Pierre-Marie, 206 PICARD-FELICES Marie, 216 SANPONS Maryse (Emmanuel 006 ALZURI), 218

5



SECALOT Michel, 219 SERVAIS Florence (Xavier 070 DE PAREDES), 222 THEBAUD Marie-Ange.

Ne prend pas part au vote: 047 CAPDEVIELLE Colette, 071 DELGUE Jean-Pierre, 100 HASTOY Jean-Baptiste, 108 ETCHETO Henri (Colette 047 CAPDEVIELLE), 146 IPUTCHA Jean-Marie, 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, 164 LACASSAGNE Alain, 173 LARRAMENDY Jules, 194 MOTSCH Nathalie (Guillaume 019 BARUCQ), 223 THICOIPE Michel, 227 URRUTIAGUER Sauveur (Jean-Pierre 071 DELGUE).

Non votants: 025 BERARD Marc, 192 MIRANDE Jean-Pierre.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation, Le Directeur Général des Services

Xavier ASPORD



Certifié exécutoire Transmis au contrôle de légalité le Publié le 2 2 JAN. 2018

2 2 JAN. 2010